



**Billet** Mickaël Trichet, président de la FNSEA 44.

## Alimentation et nouvelles énergies, il n'y a pas match

« Ce ne sont pas les agriculteurs qu'il faut incriminer. »

**Qui propose aujourd'hui des contrats rémunérateurs aux agriculteurs sur 20 ans ? Une laiterie ? Un abattoir ? La grande distribution ? Eh bien non... Les contrats alimentaires ont une durée de vie à peine plus longue qu'une saison culturale... hélas ! Par contre depuis quelque temps, arrivent dans les campagnes, avec des contrats énergétiques et ce sur plusieurs années, de nouveaux intervenants qui interpellent notre réseau.**

Quelle est alors la réaction d'un entrepreneur agricole face à ces nouvelles propositions de longue durée ?

1. le raisonnement économique certes ;
2. le rapport temps investissement par rapport à son existant et ses ateliers, oui bien sur ;

3. l'équilibre global de son exploitation également ;

4. et le lien avec son territoire car l'agriculteur est avant tout un entrepreneur rural soucieux de son milieu.

Alors faut-il incriminer ces nouveaux contrats de longue durée ? Non bien sûr que non, et il faut même y répondre ! Avoir sur 20 ans une lisibilité en terme de prix de rachat si cela répond à ses convictions et répond à son développement, il ne serait pas logique économiquement de ne pas suivre ceux qui aujourd'hui proposent des contrats de rachats d'une production énergétique comme la méthanisation et le photovoltaïque.

Les contrats existent. Ils sont écrits et sont sur une longue durée. Tout le contraire de nos contrats « alimentaires ». C'est plutôt de ce côté-là qu'il

faut se poser les bonnes questions. Comment des contrats sur l'énergie peuvent-ils être stables sur une longue durée quand on voit les variations sur le prix mondial du gaz ou du pétrole ? À quand des opérateurs nous traitant de la même façon pour les produits agricoles ?

Ce ne sont pas les agriculteurs qu'il faut incriminer face à ce développement. En face d'eux il y a des élus et des citoyens qui prônent le développement énergétique localement et qui y mettent le prix et la durée. Pourtant, ces mêmes élus et citoyens devenus consommateurs ont une attitude totalement différente face aux productions agricoles traditionnelles.

Quelles peuvent être alors les conséquences de tels positionnements ? Les agricul-

teurs sont pragmatiques et concrets. Si un acheteur vous propose un contrat de longue durée et rémunérateur avec facture de rachat, face à une intermédiaire qui depuis des années ne vous laisse pas facturer le prix de vente de votre production agricole, nous pouvons assister, sciemment et consciemment, à la disparition de l'élevage et la polyculture alimentaire dans nos départements, au profit de cultures intermédiaires pour nourrir nos méthaniseurs, et de projets construits avec du photovoltaïque au sol. Et à travers ce choix, créer toutes les conditions d'un boulevard d'une alimentation importée qui ne respecte pas nos normes... Et ce n'est pas les agriculteurs qu'il faudra ici incriminer. Ce serait trop facile !

Quelle société voulons-nous demain, c'est-à-dire dans le match alimentation contre énergie quel vainqueur souhaitons-nous ? Ce vainqueur façonnera demain notre alimentation et notre territoire rural.

Les agriculteurs que nous présentons ne veulent pas de ce match. Ils veulent une cohérence entre le maintien d'une alimentation riche diversifiée - défi pour lequel ils sont prêts à se mobiliser au quotidien - mais qui doit être rémunéré, et une diversification choisie, réfléchie et non subie face au développement des nouvelles énergies.

Si nous ne faisons pas confiance aux équipes FNSEA et JA pour gérer ce match, il y aura un vainqueur et des vaincus !